

## **COUP DE POUCE DE 8000€ PAR APPRENTI·E EMBAUCHÉ·E**

Pourquoi embaucher un·e apprenti·e aujourd'hui ? N'hésitez plus pour la rentrée 2021 - 2022. L'embauche d'un apprenti reste une réelle opportunité. D'autant plus que vous pouvez bénéficier d'un soutien financier particulier de 80 à 100 % de son salaire

### **Recruter un·e apprenti·e : quels avantages ?**

En apprentissage vous pourrez former votre futur collaborateur dans les différents domaines proposés par notre CFA : installations sanitaires ou thermiques, énergétique, électricité ou mécanique automobile (véhicules des particuliers).

### **Que faire si l'apprenti·e ne me convient pas après la signature de contrat ?**

Il y a une période d'essai de 45 jours en entreprise, le contrat peut être rompu durant cette période par une simple lettre recommandée.

### **Quel coût pour l'entreprise ?**

Le plan de relance de l'apprentissage offre une aide exceptionnelle aux entreprises pour financer le coût de leurs apprenti·e·s :

- 0 € de coût pour un·e apprenti·e de moins de 21 ans avec une aide de 8 000 €,
- Au-delà de 21 ans et jusqu'à 25 ans révolus, le reste à charge pour l'entreprise sera d'environ 150 e par mois la 1<sup>ère</sup> année.

### **DÉPOSEZ UNE OFFRE DE POSTE**

**Appelez notre chargé de relations entreprise M. Nakache au 07 68 18 67 55**

**Visitez notre site [École de Travail ORT](#)**

# Recherche d'un·e apprenti·e

---

Vos coordonnées

Prénom

Nom

Adresse électronique

Téléphone

Raison sociale de votre entreprise

Siret

---

Quel niveau de formation recherchez-vous ?

---

Date envisagée pour le début du contrat

---

Merci d'adresser votre formulaire à M. Nakache : [mnakache@ecoledetravail.fr](mailto:mnakache@ecoledetravail.fr)

Contact : 07 68 18 67 55